



---

## AVIS PUBLIC DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION

---

**AVIS PUBLIC** est par les présentes, donné par la soussignée, madame Joanne Bouchard, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil :

**QUE** conformément à l'article 1007 du Code municipal du Québec, le rôle général de perception pour l'année 2025 est maintenant complété et déposé à son bureau, situé au 5000, rue des Loisirs à Saint-Mathieu-de-Beloeil (Québec) J3G 6X5.

**QU'**il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes aux contribuables dans le délai imparti, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et de la Loi sur la fiscalité municipale.

**QUE** toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle général au bureau de la Municipalité, situé à l'adresse mentionnée ci-haut selon les modalités suivantes :

Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h  
Le vendredi de 8 h 30 à 12 h

**DONNÉ** à, Saint-Mathieu-de-Beloeil, ce 24<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2025.

Joanne Bouchard, directrice générale et greffière-trésorière